



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

**AVIS DE PROMULGATION
(Article 451 CM)
RÈGLEMENT NUMÉRO 22-374**

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Lisa Houde, Greffière-trésorière de la Municipalité de Petit-Saguenay :

QUE le conseil a adopté, ce 13 juin 2022, les règlements numéro 22-374 ayant pour objet : décréter l'exécution de travaux pour le projet au cœur du village pour un montant de 3 000 533 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur une période de 20 ans.

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance des règlements au bureau de la Municipalité de Petit-Saguenay, aux heures normales de bureau.

QUE ces règlements entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

DONNÉ À PETIT-SAGUENAY

CE mardi 26 juillet 2022

Greffière-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Avis public
Règlement numéro 22-374**

D'un règlement ayant pour objet : décréter l'exécution de travaux pour le projet au cœur du village pour un montant de 3 000 533 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur une période de 20 ans.

Je soussigné, Lisa Houde, Greffière-trésorière de la Municipalité de Petit-Saguenay, M.R.C. du Fjord du Saguenay, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h, le 30 mars 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : 35, rue du Quai Petit-Saguenay et au 41 rue Tremblay Petit-Saguenay

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 juillet 2022.

Greffière-trésorier

35 rue du Quai Petit-Saguenay QC G0V 1N0

petit-saguenay.com

418.272.2323